



Programme de formation

Dialogue social dans le fonction publique – Niveau débutant

27/04/2026

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : responsable RH, tout agent en charge de l'animation du dialogue social

Prérequis : aucun

Objectifs :

Connaître le cadre juridique du dialogue social

Connaître les différentes instances de concertation : acteurs, rôles et missions

Connaître le droit de grève : le principe, les conditions d'exercice, les effets.

Programme :

1- Les organisations syndicales et le CGFP

Définition : qu'est-ce une organisation syndicale ? ;

Historique des organisations syndicales dans la Fonction Publique ;

Rôle et champ de compétence au sein de la Fonction Publique ;

Participation aux organismes « paritaires » consultatifs ;

Négociations ;

Fonctionnement des organisations syndicales ;

Positionnement des organisations syndicales en France ;

Les interlocuteurs au sein des OS.

2- La représentativité des organisations syndicales

L'évolution de la représentativité dans la Fonction Publique ;

L'évolution des attentes des agents de la génération du baby boom à la génération Z ;

De la représentativité syndicale et de l'accès aux élections professionnelles ;

La légitimité des accords conclus au travers des critères de validité des accords.

3- Les partenaires sociaux au sein des instances

L'impact du dialogue social sur le fonctionnement des institutions représentatives du personnel ;

Le Conseil Commun de la fonction publique (CCFP) ;

Le Conseil supérieur de la fonction publique de l'État (CSFPE) ;

Les Commissions administratives paritaires (CAP) et les commissions consultatives paritaires (CCP) ;

Le comité social d'administration (CSA) et la formation spécialisée.

4- La cessation collective et concertée du travail en vue d'appuyer des revendications professionnelles : la grève

Définition, procédure, interdictions ;

Programme de formation

Incidence de la grève sur la rémunération des agents.

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs / questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.

La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.

L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.

A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.

90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).